



**Motion SNE-FSU, CGT, FO sur la décision modificative n°2 à l'EPRD 2007**  
**Comité d'Entreprise du 9 octobre 2007**  
**Conseil d'Administration du 11 octobre 2007**

Les élus SNE-FSU, CGT et CFDT du Comité d'Entreprise ont voté à l'unanimité contre la décision modificative n°2 à l'EPRD 2007. Les élus SNE-FSU et CGT du CE, les administrateurs SNE-FSU et CGT au CA souhaitent faire connaître les raisons de ce vote. Le syndicat FO s'associe à cette motion.

1. Le budget d'intervention est en forte baisse de 18,6 M€ due notamment à un manque à gagner de 18 M€ sur la TICGN et 2,5 M€ sur la taxe charbondont « les recettes pourraient rester nulles cette année ». Cela correspond à une baisse de 6 % du budget initial, ce qui est loin d'être négligeable.  
Nous déplorons que cette diminution, dont l'ADEME n'est pas responsable, ne soit pas compensée par une dotation budgétaire exceptionnelle de la part des ministères de tutelle.
2. Le redéploiement d'autorisation d'engagement désengagées sur les exercices précédents de 18,6 M€ ne répond pas vraiment au problème et consitue plus un jeu d'écriture qu'une compensation de la baisse budgétaire.
3. Les crédits de paiement subissent les mêmes baisses, -18 M€ pour la TICGN et -2,5 M€ pour la taxe charbon qui s'ajoutent au déficit de l'ADEME déjà énorme en CP. La situation devient critique pour les partenaires de l'ADEME qui ne sont pas payés.
4. Nous constatons une baisse de 0,3 M€ des charges de personnel. Cette somme pourrait être utilisée au bénéfice des personnels de l'ADEME : octroi de la prime exceptionnelle de 500 €, accordée en 2006 et 2007 à la plupart des établissements publics du ministère en charge de l'environnement, sauf à l'ADEME, contribution au rattrapage salarial pluriannuel ou création de postes.
5. Le gel des postes est toujours maintenu. Cette situation conduit à un fort accroissement du stress des personnels, phénomène constaté par les médecins du travail. Nous demandons le dégel intégral des 9 postes.
6. Au moment où le gouvernement s'est engagé dans le Grenelle de l'environnement et veut ainsi indiquer à la population française son engagement dans le développement durable, ces baisses budgétaires conséquentes et la décision de renoncer à une partie des moyens en personnel de l'ADEME nous interroge : assiste-t-on ainsi à un simple affichage ?